



Quels sont les actes de la Chambre de l'Instruction suite à saisine directe par la partie civile ?

Par Userlgvx, le 01/04/2021 à 09:47

Bonjour,

Suite à avis de fin d'information du juge d'instruction et à saisine de la chambre d'instruction par la partie civile, lors de l'examen de cette saisine par la Chambre de l'Instruction de la Cour d'Appel, **quels sont les actes pouvant être pris par cette Chambre ?**

La Chambre de l'Instruction peut-elle demander l'audition de la partie civile requérante de la saisine ?

Le Procureur de la République poursuit-il ses réquisitions suite à une telle saisine, pendant l'examen de celle-ci par la Chambre de l'Instruction ?

Le juge d'instruction peut-il émettre son ordonnance de règlement avant les conclusions et décisions de la Chambre d'Instruction de la Cour d'Appel suite à telle saisine ?

Merci.